Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Mardi, 03 Juillet 2012 00:00 -

Chaque été, les services de l'Etat intensifient leurs actions de contrôle et de prévention dans les secteurs liés aux vacances : hôtels, restauration, activités sportives…
Pilotée par la DGCCRF, l'action interministérielle vise principalement à vérifier le respect des règles d'information du consommateur sur les prix et les conditions de vente, à garantir la qualité et la sécurité des produits alimentaires, non alimentaires et des services, et à veiller au comportement loyal des professionnels.

en savoir plus

Consultez la source sur Veille info tourisme: Coup denvoi de lOpération Interministérielle Vacances 2012